

Séjour de mobilité OUT

Fiche info 7

Double diplôme Fribourg / Paris

Mai 2023



**En cours de
finalisation – certains
éléments restent à
compléter ou à
ajuster.**

ine
(Rechts-
arernen und
osischkenntnisse zu
meren – und dies alles in einer in jeder
hinsicht tollen Stadt.

Patrick, Paris



Professeurs responsables du programme :

Prof. Pascal Pichonnaz (Fribourg), Prof. Jean-Sébastien Borghetti (Paris), Mme Estelle Fragu (Paris)

Introduction :

Les étudiants et étudiantes qui suivent leurs études en application de l'accord Paris II – Fribourg, obtiennent simultanément, à la fin de leurs études, le Master of Law en droit suisse de l'Université de Fribourg et le master en droit français de l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Ce programme particulièrement exigeant impose **un rythme et une rigueur de travail soutenus**. L'expérience enseigne qu'il y a souvent des difficultés académiques, administratives, éventuellement linguistiques, auxquelles les étudiants et étudiantes sont confrontés dès le départ, ainsi que tout au long des études. Toutefois, lorsque ces écueils sont surmontés, le programme Fribourg / Paris II représente une chance extraordinaire, pour **un enrichissement intellectuel et personnel**. De nombreux étudiants et étudiantes de Fribourg et de Paris ont profité de cette opportunité et ont ainsi pu trouver des places de choix dans la suite de leur carrière professionnelle.

Programme :

A compter du semestre d'automne 2023 le programme du double diplôme se déroulera de la manière suivante, pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, qu'ils et elles soient immatriculés à Paris ou à Fribourg :

- deux premières années de BLaw (IUR I et IUR II) à Fribourg ;

- troisième année de licence (L3) à Paris ;
- première année de master (M1) à Paris ;
- deuxième année de MLaw à Fribourg.

L'une des particularités des études selon l'Accord Paris II – Fribourg est la rédaction (et la soutenance) d'un « **mémoire de droit comparé (suisse – français)** », par les étudiants et étudiantes de Fribourg et de Paris, dans le courant de la deuxième année de master. Une autre particularité à Fribourg, c'est que les étudiant.e.s peuvent choisir d'étudier entièrement en français, entièrement en allemand, ou en bilingue français – allemand.

Comment s'inscrire ?

Etudiant / étudiante immatriculé-e à Fribourg	Etudiant / étudiante qui veut être immatriculé.e à Paris
<p>Inscription en ligne, via le portail étudiant.e.s MyUnifr.</p> <p>L'admission à l'Université de Fribourg en tant qu'étudiant.e régulier.ère est une procédure indépendante de l'admission au programme de double diplôme.</p> <p>Les étudiant.e.s immatriculés à Fribourg déposeront leur candidature en début de première année (IUR I). Une candidature tardive en début de 2^{ème} année reste possible.</p> <p>Les futur.e.s bacheliers/ières peuvent également déposer une candidature au début de leur dernière année de collège. A cet effet, ils et elles demanderont un formulaire d'inscription au <i>Bureau Erasmus et relations internationales de la Faculté de droit</i>. Une admission au programme de double diplôme sera alors subordonnée à l'admission à l'Université de Fribourg.</p>	<p>Inscription en ligne, via <i>Parcoursup</i>.</p>
<p>Le dossier de candidature se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formule de candidature, • CV, • lettre de motivation, • les notes de la maturité et/ou de l'année précédant la maturité (la moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4,5), • (si disponibles) les notes de IUR I (la note moyenne ne doit pas être inférieure à 4,5). 	
<p>En plus de la candidature en ligne, les étudiants et étudiantes sont prié.e.s d'envoyer ou de déposer le dossier de candidature en quatre exemplaires au Bureau Erasmus et des</p>	

relations internationales de la Faculté de droit, 20 avenue de l'Europe, 1700 Fribourg.	
Sélection : par la Commission Paris II, sur la base du dossier d'inscription et d'un entretien avec chaque candidat et candidate.	
Inscription définitive : dès que l'étudiant ou l'étudiante reçoit la confirmation qu'une place lui est attribuée, il / elle reçoit la formule d'inscription définitive par laquelle il ou elle confirme accepter la place qui lui a été attribuée.	
Règlement : Règlement du 29 janvier 2007 relatif au double diplôme de bachelor et de master Fribourg / Paris II 6 mars 2023	
<u>Site Internet</u>	

Immatriculation et taxes d'études

Les étudiants et étudiantes immatriculés.e.s à Fribourg paient leurs taxes d'études à Fribourg pendant toute la durée de leurs études, y compris pendant la période des études à Paris. Ils et elles sont dispensé.e.s de payer les taxes d'études à Paris. Avant le début de chaque semestre ils et elles devront régler les taxes d'études, tel que le prévoit la procédure de Fribourg. L'admission à l'Université de Fribourg en tant qu'étudiant.e régulier.ère est une procédure indépendante de l'admission au programme de double diplôme.

Les étudiants et étudiantes immatriculés à Paris paient leurs taxes d'études à Paris pendant toute la durée de leurs études, y compris pendant la période des études à Fribourg. Ils et elles sont dispensé.e.s des taxes d'études à Fribourg. En revanche, ils et elles devront régler les taxes d'examens à Fribourg. Avant le début de chaque année académique ils et elles devront également renouveler leur inscription administrative à Paris, tel que le prévoit la procédure de Paris.

Calendrier académique

A Fribourg	A Paris
<p>L'année académique à Fribourg débute à la mi-septembre.</p> <p>La participation aux épreuves de la session de rattrapage de septembre ne constitue pas un empêchement impératif à la continuation des études dans le programme de double diplôme. Toutefois, il reste de la responsabilité de chaque étudiant et de chaque étudiante de vérifier la compatibilité du calendrier académique de Fribourg avec celui du programme de l'Université de Paris II, sachant que nous attendons de nos étudiants et étudiantes qu'ils suivent les cours dans l'université d'accueil dès le premier jour et qu'ils participent également aux séances d'information et à la semaine de préparation, précédant le début des cours.</p>	

Lorsque les examens sont passés à la session de rattrapage de septembre, les étudiants et étudiantes qui doivent se rendre ensuite à Paris préparent simultanément leur séjour et leurs examens ; cela implique notamment qu'ils et elles auront résilié leur contrat de bail à Fribourg, qu'ils et elles auront conclu un nouveau contrat de bail à Paris, qu'ils et elles auront peut-être déjà acheté un billet de train ou d'avion à l'avance. Un échec aux épreuves de la session d'automne conduit à l'annulation du séjour, et entraîne donc des difficultés administratives et une perte financière.

[Calendrier académique](#)

Plan d'études : Bachelor of Law - Licence

Première année de Bachelor of Law à Fribourg (60 crédits ECTS) – IUR I

- Droit romain – *Römisches Recht* (9 ECTS)
- Droit civil I – *Zivilrecht I* (6 ECTS)
- Droit public I – *Öffentliches Recht I* (12 ECTS)
- Droit pénal I – *Strafrecht I* (12 ECTS)
- Droit européen / Droit international public – *Europarecht / Völkerrecht* (9 ECTS)
- Introduction au droit – *Einführung in das Recht* (12 ECTS)
- Mise en oeuvre du droit – *Rechtsdurchsetzung*

et Travail propédeutique – *Propädeutische Arbeit* : (Travail écrit - 3 crédits ECTS)

Deuxième année de Bachelor of Law à Fribourg (54 crédits ECTS) – IUR II

- Droit des obligations I – *Obligationenrecht I* (12 ECTS)
- Droit civil II – *Zivilrecht II* (9 ECTS)
- Droit public II – *Öffentliches Recht II* (12 ECTS)
- Droit pénal II – *Strafrecht II* (12 ECTS)
- Droit fiscal – *Steuerrecht* (6 ECTS)
- Histoire du droit – *Rechtsgeschichte* (9 ECTS)

et Cours d'introduction au droit français et à la méthodologie du droit français (3 crédits ECTS)

Troisième année de Licence à Paris (60 crédits ECTS) – L1

- **Semestre 1**
 - Droit civil I (contrats spéciaux)
 - Droit des affaires (droit des sociétés)
 - Droit de l'UE 1
 - Droit international public
 - Procédure civile
 - Anglais
 - **Option 1 – Droit privé**
 - Droit du travail
 - Histoire du droit de la famille ou Histoire du droit des affaires ou Introduction to Crossborder Litigation
 - **Option 2 – Droit public**
 - Contentieux administratif
 - Histoire du droit administratif ou Philosophie du droit
-

- **Semestre 2**

- **Trois matières à choix parmi :**
 - Droit fiscal
 - Droit des libertés fondamentales
 - Droit administratif des biens
 - Procédure pénale
 - **Option 1 – Droit privé**
 - Droit civil 2 (famille)
 - Droit des affaires 2
 - Droit du travail 2
 - **Option 2 – Droit public**
 - Droit des relations de travail dans le secteur public
 - Droit social
 - Droit de l'UE 2
 - Anglais
-

Plan d'études : Master – Master of Law

Première année de Master à Paris (60 crédits ECTS) – M1

- Enseignements à choisir dans une des mentions de Master 1 Droit :
 - Droit des affaires
 - Droit pénal et sciences criminelles
 - Droit social
 - Droit notarial
 - Droit privé
 - Droit public
 - Droit européen
 - Droit international
 - Justice, procès et procédure
-

Deuxième année de Master of Law à Fribourg (50 crédits ECTS)

- Cours obligatoires (15 crédits ECTS)
 - Procédure administrative (5 ECTS)
 - Poursuite pour dettes et faillite (5 ECTS)
 - A choix Procédure civile ou Procédure pénale (5 ECTS)
 - Cours semestriels / cours bloc à choix (25 crédits ECTS)
 - 1 séminaire (5 crédits ECTS)
 - Travail de master (5 crédits ECTS)
-

Mémoire de droit comparé (10 crédits ECTS)

- **Travail écrit final avec soutenance devant un jury**
-

La première partie des études : à Fribourg

Lors des deux premières années d'études à Fribourg, les étudiants et étudiantes suivent le cursus ordinaire des deux premières années (IUR I et IUR II), auxquelles s'ajoute, en deuxième année, le **Cours d'introduction au droit français et à la méthodologie du droit français**. Ils et elles ont la possibilité de suivre des cours et de passer des examens en français et / ou en allemand. En plus des cours, ils et elles devront rendre un travail écrit : le travail propédeutique à réaliser dans le cadre du cours d'*Introduction technique au droit*. Ce travail devra être terminé et réussi avant le départ pour

Paris. Les étudiants et étudiantes ne pourront partir à Paris qu'à la condition expresse que le bloc d'examen IUR II soit réussi.

Les grilles horaires sont publiées sur le site Internet de la Faculté. [Horaire des cours](#)

Les mentions

Pendant les deux premières années à Fribourg, les étudiants et étudiantes ont la possibilité d'ajouter, dans le cadre des études de bachelor, les mentions suivantes :

- Mention droit européen
- Mention bilingue
- Mention droit des religions

Il est possible de cumuler plusieurs mentions. Les étudiants et étudiantes du double diplôme, le cas échéant, doivent remplir les conditions pour obtenir la ou les mentions choisies pendant la période d'études (BLaw) à Fribourg. Les mentions sont facultatives.

[Informations complémentaires](#)

Les examens

Trois sessions d'examens sont organisées chaque année. **Quelle que soit la session, chaque épreuve porte sur la totalité de la matière enseignée, que le cours soit donné sur un semestre ou sur une année. Les cours de Bachelor of Law sont annuels et il n'y a pas d'examens après un semestre.**

Les examens de IUR I pourront être passés au plus tôt à la fin du 2^{ème} semestre.

Les examens de IUR II pourront être passés au plus tôt à la fin du 4^{ème} semestre.

Pour chaque IUR, les étudiant.e.s disposent d'un maximum de trois essais dans un nombre de semestre limité.

L'admission à la session de rattrapage (session 3/20..) est soumise à conditions.

L'échelle de notes de Fribourg va de 1.00 à 6.00 ; 1.00 étant la moins bonne note et 6.0 la meilleure note.

[Informations complémentaires](#)

La deuxième partie des études : à Paris

- Troisième année de Licence (L3).
Licence 3e année Droits français et suisse (à Paris II) : programme parcours classique de L3 droit mention droit
- **Master 1 Droits français et suisse**
- L'étudiant suit les enseignements de la mention du Master 1 de son choix mention :
- Droit des affaires, Carrières judiciaires et sciences criminelles, Droit social, Droit notarial, Droit privé, Droit public, Droit européen, Droit international

[Informations complémentaires](#)

La troisième partie des études : à Fribourg

Les trois cours obligatoires constituent le bloc IUR IV. Tous les cours obligatoires sont enseignés au semestre d'automne.

Les options spécifiques

Pour obtenir une option spécifique, il faut obtenir 20 ECTS dans le thème choisi : 3 cours (15 ECTS) et un travail écrit (séminaire ou travail de master). Les cours obligatoires ne comptent pas pour les options spécifiques. Au maximum deux options spécifiques peuvent être obtenues. Les options spécifiques sont facultatives.

Les options spécifiques proposées sont :

- Economie
- Etat et service public
- Europe
- Famille
- Environnement et climat
- Religion
- Sanctions
- Règlement des litiges
- Droits humains

La mention bilingue

Pendant cette dernière année à Fribourg, les étudiants et étudiantes ont également la possibilité d'accomplir leurs études en bilingue français / allemand, et d'ajouter la mention bilingue à leur Master of Law. Pour cela, au moins 35 crédits ECTS doivent être accomplis dans la deuxième langue d'études, c'est-à-dire en allemand. (La première année à Paris (M1) entièrement en français fait que le français est d'office la première langue d'études.)

[Informations complémentaires](#)

Le mémoire de droit comparé :

Les étudiants et étudiantes qui effectuent leurs études selon le programme de double diplôme terminent leurs études par la rédaction d'un mémoire de droit comparé (droit suisse / droit français).

Ce mémoire est distinct du travail de master demandé pour l'obtention du Master of Law de l'Université de Fribourg et s'y ajoute. Il constitue le dernier travail à rédiger.

Le mémoire est un ouvrage scientifique comprenant au minimum 120'000 et au maximum 200'000 signes (espaces compris) selon l'ancien règlement – maximum 160'000 signes (espaces compris) selon le nouveau règlement. L'appareil critique n'est pas compris dans ce nombre. Il porte sur une analyse

comparative d'un thème imposé par un jury bipartite (Paris – Fribourg), qui apprécie le travail et le note lors d'une soutenance publique, tenue alternativement à Fribourg (juin) et à Paris (janvier / février). Le thème est choisi par l'étudiant ou l'étudiante dans une liste de thèmes portant sur plusieurs domaines du droit positif.

Le mémoire de droit comparé doit être rendu au plus tard un mois avant la date fixée pour la soutenance. Seul.e.s sont invité.e.s à défendre leur mémoire de droit comparé les étudiants et étudiantes dont le travail a été jugé suffisant lors d'une lecture préalable par le « professeur tuteur » ayant supervisé le travail. L'invitation à la soutenance ne préjuge toutefois pas encore de l'acceptation finale du travail.

Les diplômes octroyés :

- A l'issue de la 3ème année et de la réussite des examens à Paris II, les étudiants et étudiantes obtiennent le diplôme de Licence de l'Université de Paris II et, simultanément, le diplôme de Bachelor of Law de l'Université de Fribourg ;
- A l'issue de la deuxième année et de la réussite des examens de M1 à Paris et de Master of Law à Fribourg, les étudiants et étudiantes obtiennent le diplôme de Master of Law de l'Université de Fribourg et simultanément le diplôme de Master en droit de l'Université Panthéon-Assas.

Perspectives professionnelles :

La particularité de cette formation tient au fait que les étudiants et étudiantes acquièrent une **vraie maîtrise des deux régimes juridiques** (suisse et français). En intégrant le *cursus ordinaire* de chaque institution, les participants et participantes au programme de double diplôme Fribourg / Paris II Panthéon-Assas doivent **développer une faculté d'adaptation** pour comprendre le nouvel environnement juridique et culturel dans lequel ils évoluent. Cela leur permet non seulement d'appréhender un second régime juridique, mais aussi de mieux comprendre le premier régime juridique, puisque le principe-même de cette formation fait qu'ils et elles établissent **constamment des parallèles entre les deux ordres juridiques**. Leur réflexion comparative constante leur permet ainsi de **saisir plus en profondeur les particularités des deux systèmes**. L'expérience montre que les étudiants et étudiantes peuvent alors très rapidement se mettre à niveau dans les systèmes juridiques respectifs, et souvent de manière beaucoup plus pertinente que les étudiants et étudiantes n'ayant pas suivi ce programme.

Ce programme requiert des étudiants et étudiante un très grand **engagement** et le développement de **compétences sociales** dans l'accomplissement de leurs études. Ces compétences sont elles

aussi très importantes dans le monde professionnel. Les divers employeurs apprécient ainsi **les nombreuses compétences supplémentaires** développées au cours de ce programme.

C'est pour cette raison que les employeurs de nos diplômés sont souvent très enthousiastes des **grandes capacités acquises et développées** au cours de leurs études par les étudiants et étudiantes du programme. D'ailleurs, de très nombreux *alumni* et *alumnae* du programme se retrouvent aujourd'hui dans des postes très en vue, que ce soit dans des études de renom, nationales ou internationales, que ce soit au sein d'administrations publiques ou d'entreprises privées internationales ou nationales.

Par une formation extraordinaire, vous pourrez aussi atteindre des perspectives professionnelles extraordinaires. La formation acquise au sein du programme de double diplôme Fribourg/Paris II Panthéon-Assas ouvre ainsi de très nombreuses perspectives professionnelles passionnantes.

L'Association franco-suisse de Paris II :

Créée en mars 2006, l'Association franco-suisse de Paris II (AFSParis II) vise à réunir les étudiants et étudiantes de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ayant un lien avec la Suisse dans le cadre de leurs études, en particulier ceux participant ou ayant participé au cursus d'études intégrées Université Panthéon-Assas – Université de Fribourg. Elle assure un encadrement général à ses membres.

Adresse e-mail : Association Paris II-Fribourg associationparis2fribourg@gmail.com

[Site Internet](#)

Contacts :

Astrid Herzer

Responsable pôle Mobilité

Adjointe du directeur

Direction des affaires internationales

Université Panthéon-Assas

12, Place du Panthéon

75005 PARIS, France

Tél : +33 (0) 1 44 41 55 29

E-mail : astrid.herzer@u-paris2.fr

Bureau : Aile Soufflot, escalier M, 2^e

étage, salle 5

Ingrid Kramer

Conseillère à la mobilité et Coordinatrice

administrative

Université de Fribourg / Universität Freiburg

Bureau Erasmus et des relations internationales

Faculté de droit / Rechtswissenschaftliche Fakultät

Av. de l'Europe 20

1700 Fribourg, Suisse / Schweiz

Tel. + 41 (0)26 300 81 12

E-mail: ius-mobility@unifr.ch

Bureau : MIS 4060